



EXTRAIT DE PROCÈS VERBAL

RÉSOLUTION 08-04-08-R02

Extrait du procès-verbal d'une réunion du conseil d'administration d'ÉCOLOSOL INC., tenue au siège social de la compagnie au 3280, rue Blériot, Montréal (Québec), le 8 avril 2008.

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE :

*Monsieur Normand Trudel, président, soit et est par la présente résolution autorisé à signer pour et au nom de la compagnie toute demande de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministre de l'Environnement du Québec en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, ainsi qu'à signer toutes modifications ou extensions, tous changements ou autres documents qui pourraient être nécessaires concernant la demande de certificat d'autorisation pour un centre de stockage des sols à Mascouche.*

ADOPTÉE

Extrait vérifiable et certifié, ce 8 avril 2008

Normand Trudel, président